

avons trouvé le daguesch de redoublement; quatre fois seulement il manquait. D'autres statistiques nous prouvent que cette proportion n'est point exagérée. Lorsque l'union se fait, non plus par un makkaph, mais simplement par un accent ministre, on constate souvent la présence du même daguesch.

L'aleph muet, au contraire, n'exerce évidemment aucune attraction sur le kamets. Dans la Genèse, sur huit cent quinze alephs muets à la fin des mots, deux cent trente-deux seulement, un peu plus du quart, se trouvent précédés d'un kamets. Mais qu'ils soient unis aux mots suivants par des makkaphs ou des accents ministres, jamais ceux-ci ne prennent dans la lettre initiale un daguesch de redoublement. On pourrait donc se demander si l'aleph muet, qui joue un rôle si important par rapport au kamets, ferme la syllabe après lui; mais il n'en est rien; car après cet aleph on ne trouve pas plus de daguesch faible dans les lettres begad-kephat que de daguesch fort dans les autres.

En résumé, l'aleph final ne ferme jamais alors la syllabe; c'est donc bien une lettre muette, comme le hé final; mais ces deux aspirées, bien qu'également muettes, ne sauraient être assimilées en aucune manière. Jusque dans ce rôle effacé chacune conserve sa nature intime et son influence.

(La suite prochainement.)

## UN CONTRAT D'ALIÉNATION

D'UNE

MAISON PAR VOIE D'ÉCHANGE SOUS L'ANCIEN EMPIRE ÉGYPTIEN

PAR

E. REVILLOUT.

Je veux seulement dire deux mots d'une découverte importante qui vient d'être faite. Il s'agit d'une inscription de l'ancien empire que M. le professeur *SETHE* a communiquée le 4 novembre dernier à l'Académie de Saxe, et qu'il vient de publier ces jours-ci avec photographie dans les comptes-rendus de cette Académie. Je dois dire que ma traduction diffère entièrement de la sienne. Il s'agit, à mon avis, d'une transaction tout-à-fait analogue à celle dont nous avons de si nombreux exemples à l'époque éthiopienne et en conséquence du code de Shabaka, c'est-à-dire d'un échange de biens immobiliers. L'acquéreur voulant faire une fondation funéraire et construire dans ce but une de ces maisons avec jardin, dont nous avons tant de représentations graphiques, s'est adressé pour cela à un scribe, qui a joué, à son égard, le rôle de vendeur, en même temps que d'entrepreneur et d'architecte. Le fonds vendu d'un terrain destiné tant à la maison qu'au jardin lui a été payé par des vergers d'une étendue déterminée, ainsi que la construction même de la maison. Nous en donnerons plus loin le détail dans notre traduction. D'une autre part, l'auteur de la fondation a rempli la main de trois prêtres funéraires ou *honka*, c'est-à-dire leur a fourni les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses journalières de la fondation. Voici la traduction annoncée :

«Un tel» (il ne nous reste que des traces du nom) a dit : j'ai acquis cette maison, en équivalence (échange), du scribe Tenta. Je lui ai donné dix vergers — contrat pour contrat — devant le bureau de l'enregistrement de la pyramide de Khufu.

12\*